

# Ledouble

## VAINCRE LE CANCER - NRB

Hôpital Paul Brousse  
12/14, avenue Paul Vaillant-Couturier  
94800 Villejuif

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Ledouble SAS – 8, rue Halévy – 75009 PARIS  
Tél. 01 43 12 84 85 – E-mail [info@ledouble.fr](mailto:info@ledouble.fr)  
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes  
Inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables et à la Compagnie des commissaires aux comptes de Paris  
Société par actions simplifiée au capital de 438 360 €  
RCS PARIS B 392 702 023 – TVA Intracommunautaire FR 50 392 702 023

Aux Membres,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Vaincre le Cancer - NRB (l'« Association ») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### ➤ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ➤ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier arrêté le 7 mars 2024 et dans les autres documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

## Responsabilités de la direction et du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 4 avril 2024

LEDOUBLE SAS

DocuSigned by



0E10100011102111

Olivier CRETTE

## Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	35 384	27 708	7 676	1 766
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	105 181	35 056	70 126	10 329	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>190 565</b>	<b>62 763</b>	<b>127 802</b>	<b>12 095</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	23 291		23 291	103 273	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	1 084 499		1 084 499	1 108 325	
<b>DISPONIBILITES</b>	728 076		728 076	548 589	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	1 982		1 982	1 974
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>1 837 848</b>		<b>1 837 848</b>	<b>1 762 161</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>2 028 413</b>	<b>62 763</b>	<b>1 965 650</b>	<b>1 774 256</b>

- (1) dont droit au bail  
(2) dont à moins d'un an  
(3) dont à plus d'un an

### ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents  
Dons en nature restant à vendre

- autorisés par l'organisme de tutelle

# Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
<b>Fonds associatifs</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	403 625	403 625
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	928 110	699 034
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>36 057</b>	<b>229 076</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>1 367 792</b>	<b>1 331 735</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>1 367 792</b>	<b>1 331 735</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges	10 000	10 000
	<b>Total des provisions</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
<b>Fonds dédiés</b>	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés	509 831	377 411
	<b>Total des fonds dédiés</b>	<b>509 831</b>	<b>377 411</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 946	28 944
	Dettes fiscales et sociales	38 100	22 867
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			
Produits constatés d'avance	5 980	3 300	
<b>Total des dettes</b>	<b>78 027</b>	<b>55 110</b>	
	Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 965 650</b>	<b>1 774 256</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		36 057,26	229 076,09
(1) Dont à moins d'un an		78 027	55 110
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

## Compte de Résultat

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	503 416	506 597
	Cotisations	4 560	4 920
	Legs et donations	139 288	529 621
	Autres produits de gestion courante	1	172
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits		
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>647 266</b>	<b>1 041 309</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	271 941	272 396
	Impôts, taxes et versements assimilés	541	1 143
	Rémunération du personnel	100 585	68 982
	Charges sociales	37 230	27 252
	Subventions accordées par l'association	90 428	108 511
	Dotation aux amortissements et dépréciations	10 673	6 703
	Dotation aux provisions		10 000
	Autres charges	406	865
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>511 804</b>	<b>495 852</b>
	<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>135 461</b>
<b>Produits financiers</b>	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	43 307	3 283
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
<b>Charges financières</b>	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>43 307</b>	<b>3 283</b>
	<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2 )</b>	<b>178 769</b>	<b>548 741</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	Produits exceptionnels		430 000
	Charges exceptionnelles		430 000
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
	Impôts sur les sociétés	10 291	737
<b>Produits exceptionnels</b>	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	152 761	48 279
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	285 181	367 207
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>843 334</b>	<b>1 522 872</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>807 276</b>	<b>1 293 796</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>36 057</b>	<b>229 076</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>539 137</b>	<b>31 277</b>
	Bénévolat		
	Prestations en nature	519 804	22 277
	Dons en nature	19 333	9 000
	<b>CHARGES</b>	<b>539 137</b>	<b>31 277</b>
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	539 137	31 277
Personnel bénévole			

# Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 965 650** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **843 334** euros et un total **charges** de **807 276** euros, dégageant ainsi un **excédent** de **36 057** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions résultant des règlements ANC n° 2014-03 ayant valeur de plan comptable général, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23/11/2015 et du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

## Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	<b>de 01 à 03 ans</b>
Agencements, aménagements, installations	<b>de 06 à 10 ans</b>
Matériel de bureau et informatique	<b>de 03 à 10 ans</b>
Mobilier	<b>de 05 à 10 ans</b>

## Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- § Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

## Fonds dédiés

Sont comptabilisés en fonds dédiés, les montants qui ont été votés par le Conseil d'Administration mais qui n'ont pas encore été versés aux différents organismes.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Annexe libre

## DEFINITION DE LA MISSION SOCIALE

L'association a pour objet de contribuer au soutien et au développement des études et des recherches biomédicales dans les domaines des cancers, des leucémies et des immunodéficiences acquises.

L'association finance activement les équipes de recherche clinique et fondamentale du site de cancérologie de l'hôpital Paul Brousse (plateforme d'oncogénétique, laboratoire d'oncologie-hématologie, unité de recherche INSERM U1310..), les projets de recherche du service d'oncologie médicale du Professeur SPANO à l'hôpital La Pitié Salpêtrière, le laboratoire de thérapie cellulaire et génique CiTHERA pour le développement de molécules innovantes.

L'association développe son programme d'accompagnement des patients atteints de cancer par des soins de supports et de bien-être pour améliorer leur qualité de vie tout au long du traitement, avec l'ouverture second semestre 2023 de son espace bien-être Vaincre le Cancer à Villejuif. Cet espace propose des ateliers adaptés (art-thérapie, soins socio esthétiques, kinésithérapies, ostéopathies relaxations, activités physiques adaptées...) pour permettre aux patient(e)s de mieux appréhender les changements corporels et émotionnels liés à la maladie et aux traitements et améliorer leur qualité de vie.

Pour réaliser ses missions, elle se finance par la collecte de dons, de legs, de donations et de cotisations recueillis auprès du public et de ses membres.

Les fonds ainsi collectés sont affectés à des projets dédiés qui font l'objet d'un examen préalable du Comité scientifique de l'association, composé de médecins et chercheurs, afin d'en vérifier la pertinence et la légitimité, avant d'être présentés au Conseil d'administration pour obtenir sa validation. Ces projets peuvent se traduire par le financement de recherches novatrices, de bourses pour de jeunes chercheurs prometteurs ou l'acquisition d'équipements de recherche très élaboré et à la pointe de la technologie.

Conformément au règlement de l'ANC 2018-06, tout engagement ainsi validé est comptabilisé au compte de résultat sous l'intitulé « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au bilan dans le poste « total des fonds dédiés ».

Les engagements pris ne sont décaissés que sur présentation de factures transmises par l'organisme bénéficiaire et correspondant au projet proposé par le Comité scientifique et validé par la Conseil d'administration. Une reprise de l'engagement est alors réalisée et enregistrée au compte de résultat dans la rubrique « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », diminuant d'autant le poste du bilan « total des fonds dédiés ». La dépense correspondante est identifiée au compte de résultat sur la ligne « subventions accordées par l'association » avec pour contrepartie au bilan son règlement.

Les engagements pris par l'association dans la réalisation de sa mission sociale sur un exercice correspondent ainsi aux montants présents au compte de résultat sur les lignes « engagements à réaliser sur ressources affectées » et « subventions accordées par l'association »

## FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

### LEGS OBTENUS OU EN COURS D'OBTENTION AU COURS DE L'EXERCICE :

L'association a reçu deux legs au cours de l'exercice 2023 :

- le legs de Madame MASCART composé principalement de disponibilité nette de frais pour 58 000€ et un bien immobilier sis 13 cité Vairon à RAIMS (59), évalué à un prix de vente net vendeur de 50 000€. Ce legs a été ratifié lors du Conseil d'administration du 23/01/2023.

Les liquidités ont été versés sur les comptes bancaires de l'association à la date du 23/01/2023.

La vente du bien immobilier a été réalisé pour un montant de 50 000€ par l'étude notariale Antoine DREUMONT le 23/01/2024.

- le legs de Madame FOUCRE composé principalement de disponibilité dont un contrat d'assurance vie auprès de SOGECAP d'un montant de 314 692€. Ce legs a été ratifié lors du Conseil d'administration du 14/02/2023.

Ce legs a été partagé au profit de la fondation « assistance aux animaux » et cinq organismes de lutte contre le cancer, dont l'association NRB Vaincre le cancer fait partie.

L'association a perçu sa quote-part de l'assurance vie SOGECAP pour un montant de 31 288€ le 13/06/2023.

### DEBLOCAGE DES DISPONIBILITES RELATIVES A LA SUCCESSION MARTIN :

Les liquidités relatives au legs de Monsieur MARTIN valorisées pour un montant de 89 621€ étaient bloquées sur le compte séquestre de la succession suite à un litige avec l'Etude LANGARD à la clôture de l'exercice 2022.

Une provision pour fonds dédiés avait été constatée pour 89 621€ concernant ces liquidités. Une provision pour risques avait également été provisionnée hauteur de 10 000€.

## Annexe libre

A la clôture de l'exercice 2023, l'association est toujours en contentieux avec l'étude notariale LANGARD auprès de la Chambre des Notaires du Rhône.

La Chambre des Notaires a accepté de notifier à la banque Crédit Agricole Rhône Alpes le dessaisissement de l'étude, entraînant le déblocage des fonds détenus au Crédit Agricole, en date du 17 octobre 2023 et le reversement à l'Association pour un montant de 88 417€ le 13/11/2023.

Par conséquence, l'association a repris la provision pour fonds dédiés de 89 621€ et a maintenu la provision pour risques de 10 000€ au 31/12/2023.

### ENGAGEMENTS SUR FONDS DEDIES 2023 :

L'association s'est engagée à hauteur de 285 181€ sur l'exercice 2023 sur les projets de recherche et d'équipement détaillés ci-dessous :

- Bourse de soudure Yusuf IMERI (INSERM U1310) : 23 250 €
- Bourse de fin de thèse Paul MARCOUX (INSERM U1310) : 12 999 €
- Bourse de thèse d'1 an Valérie FEYANTS/Professeur Franck GRISCELLI (INSERM U1310) : 51 937 €
- Etude BCG TVNIM PVVIH Professeur Morgan ROUPRET/Docteur Baptiste ABBAR : 60 440 €
- Projet MIRE Docteur Aurore VOZY : 35 214 €
- Présentation des travaux de recherche au Congrès mondial A.S.H. de San Diégo par le Dr Yusuf IMERI (INSERM U1310) : 3500 €
- Bourse de recherche Dr Yusuf IMERI mise au point d'un outil thérapeutique cellulaire NK-CAR par utilisation des cellules NK dérivées des iPSC (INSERM U1310) : 30 779 €
- Financement du développement des analyses utilisant la cartographie optique du génome (U1310 INSERM) : 14 000 €
- Bourse Master 2 du Professeur Franck GRISCELLI sur le projet de développement d'une approche d'immunothérapie active du cancer du poumon non à petites cellules (NSCLC) par une approche de thérapie cellulaire (INSERM U1310) : 3 062 €
- Report du legs lié à la succession Mascart relatif au bien immobilier situé à RAISMES : 50 000€

### AMENAGEMENT CENTRE DE SOINS/ESPACE BIEN ETRE :

L'association a conclu le 15/02/2022 une convention de mise à disposition à titre gratuit de locaux, situés au rez-de-chaussée du Bâtiment F du Campus ECLA VILLEJUIF, avec la société ECLA VILLEJUIF PROPCO pour une durée de 5 ans.

A la clôture de l'exercice 2022, l'association s'était engagée à hauteur de 200 000€ afin d'équiper et d'allouer les ressources nécessaires au futur centre de soins qui ouvrira ses portes durant le second semestre 2023.

Les travaux d'aménagement des locaux ont été pris en charge sur l'exercice 2023 par ECLA VILLEJUIF PROPCO et ont donné lieu à l'émission de reçus fiscaux.

Par ailleurs, l'association a procédé à l'engagement de charges (petit équipement, frais d'annonce et d'imprimerie) pour 12 233€, d'investissements en immobilisation pour 67 140€ pour le centre de soins, de frais de personnel pour 28 968€.

La dotation en fonds dédiés a été reprise à hauteur de 43 854€ correspondant à l'impact de résultat du centre de soins sur l'exercice 2023 (charges et dotation d'amortissement).

L'ouverture aux patients est prévue au cours du 1er trimestre 2024. L'association procède à l'examen des candidatures des intervenants.

### GALA 2023 :

L'association a organisé un gala 2023 dans les salons du Cercle de l'Union Interalliée à Paris le 12/11/2023.

Les fonds collectés permettront de financer l'activité de l'association, ainsi que l'ouverture d'un 'espace bien-être.

### DONS EN NATURE AYANT DONNE LIEU A L'EMISSION DE RECUS FISCAUX :

L'association a perçu des dons en nature valorisés pour un montant global de 539 804 € sur l'exercice 2023.

Ces dons en nature ont donné lieu à l'émission de reçus fiscaux sur l'exercice 2023.

Ces dons en nature se répartissent comme suit :

- Don en nature de prestation services lors du Gala 2023 pour 9 009€
- Don en nature de prestation services liés aux travaux d'aménagement du centre de soins pour 252 411€
- Don en nature de prestation services de campagne d'affichage et audiovisuelle pour 254 524€
- Don en nature de prestation services de renouvellement de marque et d'innovation web pour 3 860€
- Don en nature de biens lors du Gala 2023 pour 19 333 €

### EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Nous n'avons aucun élément postérieur à la clôture de l'exercice pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	26 144		9 240			35 384
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>26 144</b>		<b>9 240</b>			<b>35 384</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	15 088		9 793			24 881
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	22 953		57 347			80 300
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>38 041</b>		<b>67 140</b>			<b>105 181</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>64 185</b>		<b>76 380</b>			<b>190 565</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement			
	Autres	24 378	3 329	27 708
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>24 378</b>	<b>3 329</b>	<b>27 708</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains			
	Constructions sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres instal., agencement, aménagement divers	13 298	1 665	14 963
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier	14 414	5 678	20 092
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>27 712</b>	<b>7 344</b>	<b>35 056</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>52 090</b>	<b>10 673</b>	<b>62 763</b>	

## Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	23 291	23 291	
Charges constatées d'avance	1 982	1 982		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>25 273</b>	<b>25 273</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	33 946	33 946		
	Personnel et comptes rattachés	4 797	4 797		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 091	22 091		
	Impôts sur les bénéfices	10 291	10 291		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	922	922		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	5 980	5 980			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>78 027</b>	<b>78 027</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 982	1 982
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>			<b>1 982</b>

--

## Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		5 980	5 980
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>			<b>5 980</b>

--

## Charges à payer

		31/12/2023
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>34 417</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>27 230</b>
<i>FOURNISSEURS FNP</i>	27 230	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>7 187</b>
<i>DETTE PROV. CONGES A</i>	4 797	
<i>ORG CHARGES SOCIALES CP</i>	2 390	

## Effectif moyen

31/12/2023

Interne

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	1
	Professions intermédiaires	
	Employés	1
	Ouvriers	
	TOTAL	2

--

## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation		A la clôture
	Montant	Montant	Dont Generosite du public	Montant	Dont Generosite du public	Montant	Dont Generosite du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	403 625							403 625
Fonds propres avec droit de reprise								0
Ecart de réévaluation								0
Réserves								0
Report à nouveau	699 034	229 076	229 076					928 110
Excédent ou déficit de l'exercice	229 076	-229 076	-229 076	36 057	36 057			36 057
								0
Dotations consommables								0
Subvention d'investissement								0
Provisions réglementées								0
								0
<b>TOTAL</b>	<b>1 331 735</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>36 057</b>	<b>36 057</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 367 792</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<b>Subventions d'exploitation (1)</b>							
<b>Contributions financières d'autres organismes (1)</b>							
<b>Ressources liées à la générosité du public (1)</b>	<b>377 411</b>	<b>285 181</b>	<b>152 761</b>	<b>90 770</b>	<b>0</b>	<b>509 831</b>	<b>13 704</b>
19410000 Legs Succession Martin Liquidités	89 621		89 621	89 621		0	
194101000 Legs Succession MASCARTS	0	50 000				50 000	
194699810 Ingénieur M2 Projet hétérogénéité clonale LMC IMERI	13 704					13 704	13 704
194699843 La Pitie Salpetriere Oncologie Mobilité Doct.VOZY	300					300	
194699844 INSERM U1310 Patient specific ipsc blast crisis	4 500					4 500	
194699845 INSERMU1310 thérapie cellulaire dendritique cancer	4 500		4 500	1 149		0	
194699846 CITHERA Soudure Théodoros LATSIS IPSC Mutee	14 786		14 786			0	
194699847 U1310 AHP TENON Cancer sein Modèles prédictifs	50 000					50 000	
194699848 Espace bien-être/soins supports VLC Villejuif	200 000		43 854			156 146	
194699849 INSERM U1310 Bourse soudure Yusuf IMERI Pr.TURHAN		23 250				23 250	
194699850 INSERM U1310 Bourse soudure Paul MARCOUX Pr TURHAN		12 999				12 999	
194699851 INSERM U1310 Ing.Recherche FEYANTS Pr.GRISCELLI		51 937				51 937	
194699853 AP-HP Pitié Etude BCG TVNIM PVVIH Dr.ABBAR		60 440				60 440	
194699854 AP-HP Pitié Etude MIRE Dr.VOZY		35 214				35 214	
194699855 INSERM U1310 Congrès ASH Yusuf IMERI Pr TURHAN		3 500				3 500	
194699856 INSERM U1310 Bourse CDD 2024 Yusuf IMERI Pr TURHAN		30 779				30 779	
194699857 INSERM UMS 45 BIONANO Equip.Pr BENNACEUR/GRISCELLI		14 000				14 000	
194699858 INSERM U1310 - Master 2 - Pr Franck GRISCELLI		3 062				3 062	
<b>TOTAL</b>	<b>377 411</b>	<b>285 181</b>	<b>152 761</b>	<b>90 770</b>	<b>0</b>	<b>509 831</b>	<b>13 704</b>

(1) les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

## Compte de Résultat par Origine et Destination

Produit et charges par origine et destination	31/12/2023		31/12/2022	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>Produits par origine</b>				
<b>Produits liés à la générosité du public</b>				
Cotisations sans contrepartie	4 560	4 560	4 920	4 920
Dons, legs et mécénats				
<i>Dons manuels</i>	503 416	503 416	506 597	506 597
<i>Legs, donations et assurance vie</i>	139 288	139 288	529 621	529 621
<i>Mécénats</i>				
Autres produits liés à la générosité du public				
<b>TOTAL I</b>	<b>647 264</b>	<b>647 264</b>	<b>1 041 138</b>	<b>1 041 138</b>
<b>Produits non liés à la générosité du public</b>				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	43 309		3 455	
<b>TOTAL II</b>	<b>43 309</b>		<b>3 455</b>	
Subventions et autres concours publics (III)				
Reprises sur provisions et dépréciations (IV)				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs (V)	152 761	152 761	48 279	48 279
<b>TOTAL des produits par origine (I à V)</b>	<b>843 334</b>	<b>800 025</b>	<b>1 092 872</b>	<b>1 089 417</b>
<b>Charges par destinations</b>				
<b>Missions sociales</b>				
Réalisées en France				
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	228 661	228 661	196 781	196 781
<i>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France</i>				
Réalisées à l'étranger				
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>				
<i>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger</i>				
<b>TOTAL I</b>	<b>228 661</b>	<b>228 661</b>	<b>196 781</b>	<b>196 781</b>
<b>Frais de recherche de fonds</b>				
Frais d'appel à la générosité du public	174 767	174 767	224 901	224 901
Frais de recherche d'autres ressources				
<b>TOTAL II</b>	<b>174 767</b>	<b>174 767</b>	<b>224 901</b>	<b>224 901</b>
Frais de fonctionnement (III)	97 703	97 703	57 466	57 466
Dotations aux provisions et dépréciations (IV)	10 673	10 673	16 703	16 703
Impôt sur les bénéfices (V)	10 291		737	
Report en fonds dédiés de l'exercice (VI)	285 181	285 181	367 207	367 207
<b>TOTAL des charges par destinations (I à VI)</b>	<b>807 276</b>	<b>796 985</b>	<b>863 796</b>	<b>863 059</b>
Excédent ou déficit	36 057	3 040	229 076	226 358

Contributions volontaires en nature	31/12/2023		31/12/2022	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>Produits par origine</b>				
<b>Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>				
Bénévolat				
Prestations en nature	519 804	519 804	22 277	22 277
Dons en nature	19 333	19 333	9 000	9 000
<b>TOTAL I</b>	<b>539 137</b>	<b>539 137</b>	<b>31 277</b>	<b>31 277</b>
<b>Contributions volontaires non liées à la générosité du public (II)</b>				
<b>Concours publics en nature</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
<b>TOTAL (I à III)</b>	<b>539 137</b>	<b>539 137</b>	<b>31 277</b>	<b>31 277</b>
<b>Charges par destinations</b>				
<b>Contributions volontaires aux missions sociales</b>				
Réalisées en France	539 137	539 137	31 277	31 277
Réalisées à l'étranger				
<b>TOTAL I</b>	<b>539 137</b>	<b>539 137</b>	<b>31 277</b>	<b>31 277</b>
Contributions volontaires à la recherche de fonds (II)				
Contributions volontaires au fonctionnement (III)				
<b>TOTAL (I+II+III)</b>	<b>539 137</b>	<b>539 137</b>	<b>31 277</b>	<b>31 277</b>

## Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

Emplois de l'exercice	Emplois par destination	31/12/2023	31/12/2022	Ressources de l'exercice	Ressources par origine	31/12/2023	31/12/2022
Missions sociales				Ressources liées à la générosité du public			
Réalisées en France				Cotisations sans contrepartie		4 560	4 920
Actions réalisées par l'organismes				Dons, legs et mécénats		503 416	506 597
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		228 661	196 781	Legs donations et assurance vie		139 288	529 621
Réalisées à l'étranger				Mécénats			
Actions réalisées par l'organismes				Autres ressources liées à la générosité du public			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger							
Frais de recherche de fonds		174 767	224 901				
Frais d'appel à la générosité du public							
Frais de recherche d'autres ressources		97 703	57 466				
Frais de fonctionnement (III)		501 131	479 149	<b>TOTAL RESSOURCES</b>		<b>647 264</b>	<b>1 041 138</b>
<b>TOTAL EMPLOIS</b>		<b>501 131</b>	<b>479 149</b>	Reprise sur prov et dépré (II)		0	0
Dot aux prov et dépréciations (IV)		10 673	16 703	Utilisation des fonds dédiés antérieurs (III)		152 761	48 279
Report en fonds dédiés de l'exercice (V)		285 181	367 207	Déficit de la générosité du public de l'exercice		0	0
Excédent de la générosité du public de l'ex		3 040	226 358			800 025	1 089 417
<b>TOTAL</b>		<b>800 025</b>	<b>1 089 417</b>	<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)</b>		<b>1 488 947</b>	<b>945 045</b>
				(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public		135 460	545 286
				(-) Investissement et (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice		66 879	1 384
				<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>		<b>1 557 527</b>	<b>1 488 947</b>

Emplois de l'exercice	Contributions volontaires en nature	31/12/2023	31/12/2022	Ressources de l'exercice	31/12/2023	31/12/2022
Contributions volontaires aux missions sociales				Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France		539 137	31 277	Bénévolat		
Réalisées à l'étranger				Prestations en nature		519 804
<b>TOTAL I</b>		<b>539 137</b>	<b>31 277</b>	Dons en nature		19 333
Contributions volontaires à la recherche de fonds (II)		0	0			
Contributions volontaires au fonctionnement (III)		0	0			
<b>TOTAL</b>		<b>539 137</b>	<b>31 277</b>	<b>TOTAL</b>	<b>539 137</b>	<b>31 277</b>
				<b>Fonds dédiés liés à la générosité du public</b>		
				Fonds dédiés en début d'exercice		31/12/2023
				(-) Utilisation		377 411
				(+) Report		152 761
				<b>Fonds dédiés en fin d'exercice</b>		<b>509 831</b>
						31/12/2022
						58 483
						48 279
						367 207
						377 411

## Annexe libre 2

ANNEXE CROD & CER

### Définition de la mission sociale :

L'association Vaincre le cancer - Nouvelles recherches Biomédicales (NRB) a pour objet de contribuer au soutien et au développement des études et des recherches biomédicales dans les domaines des cancers, des leucémies et des immunodéficiences acquises.

Règles d'affectation et de répartition des coûts et ressources selon le règlement comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif :

Le tableau du compte de résultat par origine et destination (CROD) et le tableau du compte emploi/ressources (CER) ont été élaborés à partir des données extraites de la comptabilité.

Compte tenu des activités spécifiques de l'association, il est précisé les points suivants sur certaines des rubriques :

- Les actions réalisées représentent les actions qui ont été réellement financées par l'association sur l'exercice en cours
- Les frais d'appel regroupent l'ensemble des coûts supportés par l'association dans le but d'obtenir des donations ou des cotisations nouvelles. Ces coûts regroupent aussi les frais de communications des différentes avancées faites (frais de manifestations, bulletin d'informations...), ainsi que les charges de personnel liées.
- Les investissements et désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice comprend le montant des immobilisations, diminué du montant des dotations aux amortissements des immobilisations et diminué du prix de vente des immobilisations.
- Le report des fonds dédiés liés à la générosité du public de l'exercice représentent le montant des engagements dans les nouveaux projets que l'association a prise sur l'exercice
- L'utilisation des fonds dédiés liés à la générosité du public représente les engagements que l'association a retirés sur l'année. Ce retrait peut être lié à une résiliation du contrat ou à l'annulation de l'engagement car ce dernier a été réellement financé sur l'exercice.